

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **2 (1902-1903)**

Heft 24

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

2^{me} ANNÉE - N° 24 - 15 OCTOBRE 1902

La Musique en Suisse

ORGANE
de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant
le 1^{er} et le 15 de chaque Mois

ABONNEMENT D'UN AN : SUISSE 6 FRANCS, ÉTRANGER 7 FRANCS

Rédacteurs en Chef :

E. JAQUES-DALCROZE & H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs :

DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

ART ET DÉMOCRATIE

(La musique aux Humbles.)

C'est avec le plus vif enthousiasme, j'en suis sûr, que tous les musiciens applaudiront à la campagne entreprise par M. Henri Marteau pour favoriser la diffusion du goût et de l'éducation artistiques dans les milieux populaires. L'idée est d'un artiste, — ce qui, de la part de l'éminent violoniste, n'est pas pour nous surprendre, — elle est d'un homme de cœur aussi, ce qui est encore mieux !

Pour mon compte rien ne me charmerait plus que de voir les musiciens faire de grands, de longs, de consciencieux et d'ardents efforts dans ce but. A vrai dire, je ne partage pas tout à fait l'opinion de M. Marteau en ce qui concerne la nécessité, pour l'homme, de gagner le pain quotidien. Les labeurs destinés à nous assurer la vie « matérielle », loin de me sembler une anomalie, me paraissent au contraire un élément moralisateur indispensable, une sorte de pondérateur psychique, qui, nous astreignant aux besognes régulières et quasi machinales, nous oblige heureusement au repos mental et ne peut qu'élever notre caractère. Verlaine a dit, dans un distique admirable :

La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles,
Est une œuvre de choix, qui veut beaucoup

[d'amour.

Il serait bon que chaque homme ait sa part de vie humble. La vie humble est un crible qui entraverait l'écoulement de trop d'élucubrations médiocres, produits de l'oisiveté prétentieuse. Les nécessités de la vie humble ne laissent au producteur l'envie de parler que quand il a réellement quelque chose à dire. Et je crois qu'à de rares exceptions près, — exceptions qui s'opéreront toujours d'elles-mêmes sous l'influence du génie, — l'artiste gagnerait à ne pas faire un métier de son art, à vivre d'un autre travail.

Mais, en revanche, une fois la nourriture des siens gagnée par le bon travail, (et comment donc a-t-on pu imaginer que le travail est une punition pour l'homme !) tout individu, quelle que soit sa condition sociale, a non seulement le droit, mais encore le devoir de cultiver son intelligence. Et si je méprise le dilettantisme conventionnel et encombrant des oisifs, je ne déplore pas moins la nullité intellectuelle de l'ouvrier ou du bourgeois qui, l'heure du gagne-pain finie, ne songe qu'à fréquenter l'assommoir ou qu'à chausser les pantoufles de tapisserie où se carrent les pieds du mufle en mal de bonnes pipes. Assez peu me chaut, pour ce dernier, ce qu'il adviendra de son âme repue, médiocre et vaniteuse. Elle n'est, par définition, susceptible d'aucun progrès, et recom-